

Les essentiels du droit du travail pour les managers

Objectifs de formation

- Intégrer les principes fondamentaux du droit du travail dans votre management

Objectifs pédagogiques

- Identifier les principales sources du droit du travail.
- Comprendre les spécificités des différents contrats de travail.
- Appliquer les règles relatives au temps de travail et à la gestion des collaborateurs.
- Réagir de manière adaptée face aux situations disciplinaires et aux ruptures de contrat.
- Identifier les responsabilités de l'employeur et du manager en matière de santé et

sécurité.

Durée : 02 jours - 14 heures

Mise à jour le : 17 juin 2026

Présentiel : Présentielou Classe virtuelle

Tarifs :

1295 €

Dates :

Les 14, 21 Octobre 2026

Les 03, 10 Décembre 2026

Les 02, 09 Mars 2027

Les 16, 23 Juillet 2027

Prérequis

- Aucun

Public

- Managers et cadres en charge d’équipes

Programme

Se repérer dans la législation

- Les sources du droit du travail
- Code du travail, convention collective et accords d’entreprise
- Rechercher et exploiter une information juridique fiable

Comprendre les différents contrats de travail

- CDI, CDD, intérim, temps partiel et sous-traitance
- Les spécificités et points de vigilance de chaque contrat
- La période d'essai : règles et bonnes pratiques

Identifier les étapes clés de la relation de travail

- Embauche et intégration
- Modification du contrat et des conditions de travail
- Les droits et obligations des parties

Temps de travail et organisation

- Durée légale du travail
- Temps de travail effectif
- Heures supplémentaires
- Aménagement du temps de travail

Gestion des comportements et pouvoir disciplinaire

- Les comportements fautifs
- Les différentes sanctions disciplinaires
- Le rôle du manager dans la procédure disciplinaire

Les différentes ruptures du contrat de travail

- Démission
- Abandon de poste
- Rupture conventionnelle
- Licenciement : principes et procédure

Responsabilités et prévention des risques

- Responsabilité de l'employeur et du manager
- Santé et sécurité au travail
- Accidents du travail et accidents de trajet
- Les principaux risques juridiques à éviter

Élaboration d'une boîte à outils du manager

Modalités pédagogiques

- Alternance d’apports théoriques et pratiques
- Exercices d’applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l’issue de la formation
- Matériel : aucun

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l’entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont

accessibles à tous sous couvert :

- que l’information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation
- que les moyens de compensation n’appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.
